

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2024

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, Président

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 12 mars 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

Étaient présents

Christian Lefort, Danielle Guillaume-Caous, Fabienne Le Ridou, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 37), Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu (à partir de 18 h 21), Florian Bercault, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Patrice Morin, Camille Pétron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon (à partir de 18 h 28), Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 16), Georges Hoyaux, Catherine Roy (à partir de 18 h 19), Paul Le Gal-Huamé (à partir de 18 h 16), Marie-Laure le Mée Clavreul, Kamel Ogbi, Christine Droguet, Sébastien Buron, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, François Berrou, Nicole Bouillon (jusqu'à 19 h 02), Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois (à partir de 18 h 22), Julien Brocaïl, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 35), David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde, Corinne Segretain, Pierre Besançon, Louis Michel, Marcel Blanchet, Dominique Gallacier, Michel Paillard (à partir de 18 h 20) et Michel Rocherullé.

Étaient absents ou excusés

Sébastien Destais, Annette Chesnel.

Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Hervé Lhotellier a donné pouvoir à Damien Richard, Isabelle Eymon a donné pouvoir à Nadège Davoust, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Christine Droguet, Antoine Caplan a donné pouvoir à Julien Brocaïl, Georges Poirier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Béatrice Ferron, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soultani, James Charbonnier a donné pouvoir à Yannick Borde, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent D'Agostino, Nicole Bouillon a donné pouvoir à Louis Michel (à partir de 19 h 02), Éric Morand a donné pouvoir à Vincent Paillard, Christelle Alexandre a donné pouvoir à Corinne Segretain et Olivier Barré a donné pouvoir à Marcel Blanchet.

Anthony Roullier est représenté par Danielle Guillaume-Caous, suppléante.

Nadège Davoust et Bernard Bourgeois ont été désignés secrétaires de séance.

020/2024 ORGANISMES EXTÉRIEURS – JAVO – MODIFICATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

021/2024 TERRE DE JEUX 2024 – 1^{ER} FESTIVAL DU JOURNALISME SPORTIF 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, une conseillère communautaire s'étant abstenue (Anne-Marie Janvier).

022/2024 CIRCUIT DE RANDONNÉE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE – RÉVISION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

023/2024 CONTRAT DE TERRITOIRE 2023-2028 DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

024/2024 VERSEMENT MOBILITÉ – VOTE DU TAUX APPLICABLE AU 1^{ER} JUILLET 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, treize conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière, James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Pierrick Guesné, Yannick Borde, Corinne Segretain, Pierre Besançon, Christelle Alexandre, Nicolas Deulofeu et Jérôme Allaire).

025/2024 COMPÉTENCE GEMAPI – PRODUIT FISCAL ATTENDU POUR 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul et Chantal Grandière).

026/2024 EMPLOIS SAISONNIERS ET OCCASIONNELS 2024

La délibération est adoptée à l'unanimité.

027/2024 PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE – CONVENTIONS DE PARTICIPATION POUR LA COUVERTURE DU RISQUE PRÉVOYANCE DES AGENTS – MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA MAYENNE POUR CONDUIRE LA CONSULTATION CONTRAT DE GROUPE PRÉVOYANCE POUR LES AGENTS

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, deux conseillères communautaires s'étant abstenues (Marie-Cécile Clavreul et Chantal Grandière). Patrick Péniguel, Bernard Bourgeois, Jean-Louis Deulofeu, Jean Marc Coignard, Gwénaél Poisson, François Berrou, Christian Lefort, Christine Droguet, Marjorie François, Nicole Bouillon, Samia Soultani, Georges Poirier, Geoffrey Begon, Marie Boisgontier, en tant que membres au conseil d'administration du centre de gestion de la Mayenne, ne prennent pas part au vote.

028/2024 ADHÉSION DE LAVAL AGGLOMÉRATION AU SERVICE DE SANTÉ PROFESSIONNELLE DES AGENTS TERRITORIAUX (SPAT) POUR LA PÉRIODE 2024-2027

La délibération est adoptée à l'unanimité. Patrick Péniguel, Bernard Bourgeois, Jean-Louis Deulofeu, Jean Marc Coignard, Gwénaél Poisson, François Berrou, Christian Lefort, Christine Droguet, Marjorie François, Nicole Bouillon, Samia Soultani, Georges Poirier, Geoffrey Begon, Marie Boisgontier, en tant que membres au conseil d'administration du centre de gestion de la Mayenne, ne prennent pas part au vote.

029/2024 RÉVISION ALLÉGÉE N° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) DE LAVAL AGGLOMÉRATION – APPROBATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

030/2024 CONTRAT DE VILLE 2024-20230

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière et Vincent D'Agostino).

032/2024 RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE CHANZY – CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE – BILAN DE LA CONCERTATION

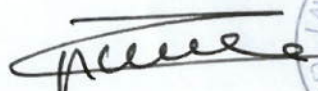
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, un conseiller communautaire s'étant abstenu (Dominique Gallacier).

031/2024 EFFACEMENT DES RÉSEAUX PAR TERRITOIRE D'ÉNERGIE MAYENNE (TEM) – AVENUE CHANZY – LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers communautaires s'étant abstenus (James Charbonnier, Yannick Borde, Corinne Segretain, Pierre Besançon et Christelle Alexandre). Guillaume Agostino, Isabelle Eymon, Isabelle Fougeray et Louis Michel, en leur qualité de membres du comité syndical de TEM53 et Julien Brocaïl et Fabien Robin, en leur qualité de représentants à la commission consultative paritaire de l'énergie (CCPE) de Territoire Énergie Mayenne, ne prennent pas part au vote.

Affichée et mise en ligne le 20 mars 2024.

La directrice de département
vie citoyenne et vie institutionnelle


Anne-Sophie Lespiauc

